

Le Président et Vice-Présidents

*Saint-Pierre, le 10 février 2017*

N/Réf. : 527/2017

**Monsieur Henri JEAN**  
**Préfet de Saint-Pierre et Miquelon**  
**Place du Lieutenant Colonel Pigeaud**  
**BP : 4200**  
**97500 SAINT-PIERRE**

**Objet : Invitation à un déplacement sur le port avec la Ministre Mme Annick Girardin le 10/02/17**

Monsieur le Préfet,

Nous avons reçu ce jeudi à 16h00, votre invitation pour une visite ce vendredi 10 février à 11h30, des infrastructures portuaires en présence de la Ministre de la Fonction Publique afin d'étudier les perspectives de développement portuaire dans le cadre des annonces faites par le Premier Ministre. Cette initiative appelle de notre part les remarques suivantes.

Nous trouvons irrespectueux de recevoir le jeudi à 16h00 une invitation pour le vendredi matin 11h30 alors que la visite d'Annick GIRARDIN était annoncée depuis longtemps. Cela démontre à nouveau l'improvisation de l'État

Nous ne nous associerons pas à cette mascarade électorale d'une Ministre de la République en campagne et qui ne daigne plus saluer un élu de la République quand bien même fut-il son adversaire. La courtoisie républicaine est visiblement, pour la Ministre, à géométrie variable.

Par ailleurs, de nombreuses visites de ces infrastructures ont déjà eu lieu, tout le monde comprendra qu'il s'agit là d'une mise en scène politique.

Nous notons qu'un nouveau haut fonctionnaire de l'État sera nommé prochainement. Ne sommes-nous pas capables localement de définir nos priorités d'investissement ? Est-ce Paris qui va décider au final ?

La démarche d'Annick GIRARDIN est d'autant plus maladroite que cette visite sur Saint-Pierre, indique clairement à la population de Miquelon, que l'État ne considère pas le port de la grande île comme méritant de la considération.

La démarche de l'État est cavalière car c'est le Conseil Portuaire, que vous avez constitué récemment, qui aurait dû traiter de ce dossier et non la Ministre de la Fonction Publique dont on peut se demander si elle est devenue, depuis sa dernière visite, Ministre du Développement Durable ou Ministre de Saint-Pierre & Miquelon.

Lors de la réunion du Conseil Portuaire du 19 décembre 2016, les services de la DTAM ont présenté les investissements prioritaires du port de l'Archipel dans un avenir proche.

Est-ce à dire qu'Annick GIRARDIN, qui incarne l'État, balaye d'un revers de main cette instance et son travail ? Personne ne saurait le cautionner.

La priorité absolue présentée par vos services concerne la digue qui protège le port d'État à Saint-Pierre. Elle nécessite des investissements lourds, dont le chiffrage définitif ne nous est pas connu, mais la somme de 20 millions d'euros a été évoquée.

Ce ne sont donc pas les 1,5 M€ sur 4 ans économisés sur la délégation de service public qui laissent des perspectives sereines lorsque l'on prend connaissance des besoins de rénovations. Il s'agit d'ailleurs quasiment du montant dû par l'État à la Collectivité au titre de la desserte en fret de Miquelon. L'État n'apporte donc au final aucun financement nouveau.

Nous invitons donc l'État :

1. À respecter le Conseil Portuaire à qui les travaux à envisager sur le port ont été présentés le 19 décembre et qui a retenu 4 axes de travail qui figurent dans le compte rendu de réunion,
2. À indiquer de quelle manière, les travaux concernant la digue seront financés en urgence. La véritable question est là, à l'heure où la Ministre GIRARDIN se gargarise en parlant de stratégie portuaire, l'Etat doit prendre les mesures de sauvegarde nécessaires de la digue,
3. À préciser si une telle visite est aussi prévue à Miquelon et quelle est l'ambition de l'Etat pour le port de la grande île ?

La Collectivité juge au final inutile la visite sur site, le port ayant déjà fait l'objet de nombreuses expertises.

Nous comprenons en réalité, que la Ministre ait un besoin criant d'exister avant les prochaines échéances électorales mais se servir du dossier portuaire, déjà entre les mains des acteurs locaux, est tout simplement un manque de considération inadmissible. Cela pose enfin la question de la neutralité de l'Etat en cette période électorale.

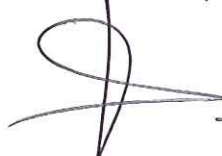
Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Le Vice-Président,



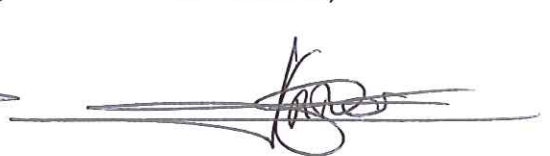
Stéphane LENORMAND

Le Vice-Président,



Bernard BRIAND

Le Président,



Stéphane ARTANO